

*L*a réconciliation franco-allemande
par la jeunesse

*La généalogie, l'événement,
l'histoire (1871-2015)*

Mathias DELORI



Introduction

Au cours du XX^e siècle, les gouvernements européens rivalisèrent d'énergie et d'ingéniosité pour motiver les jeunes à faire la guerre. Cette politique prit une forme exacerbée pendant la Première guerre mondiale. À cette époque, l'école, l'armée et toutes les instances étatiques de socialisation se mirent en branle pour réaliser ce que Stéphane Audouin-Rouzeau a appelé la « guerre des enfants », à savoir une entreprise sans précédent de propagande nationaliste et militariste tournée vers la jeunesse¹. Cette politique éducative produisit le résultat que l'on sait : de 1914 à 1918, les jeunes Français et Allemands se massacrèrent au rythme de 1000 personnes par jour.

Si l'éducation des jeunes à la cause de la guerre connut une grande fortune, plus rares furent les initiatives visant à leur inculquer les valeurs de paix ou de réconciliation. En effet, les politiques d'éducation sont restées – comme leur nom l'indique dans de nombreux pays – « nationales »². Par ailleurs, les initiatives supranationales – comme celles de la Commission européenne – semblent marginales et ne concernent, de surcroît, que les étudiants.

Il existe néanmoins quelques exceptions dans ce paysage, des hésitations de l'histoire, des moments au cours desquels le projet de socialiser la nouvelle génération à la compréhension internationale fut mis à l'ordre du jour, voire mis en œuvre pendant quelques années. Cet ouvrage s'intéresse à un de ces épisodes, aujourd'hui largement oublié : le lancement, lors du traité de l'Élysée de 1963, d'une politique publique visant à faire se rencontrer un maximum de jeunes Français et Allemands.

Réaliser la « plus grande migration de peuple de l'histoire »

L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) – l'administration en charge de cette politique – existe encore aujourd'hui. La politique qu'il met en œuvre n'a toutefois pas grand-chose à voir avec celle des premières années. De nos jours, l'OFAJ répond aux demandes sociales en

¹ Audouin-Rouzeau, S., 2004, *La guerre des enfants : 1914-1918*, Paris, A. Colin.

² Même s'il est vrai que leur contenu a bien changé au cours du XX^e siècle. Voir : Droit, E., 2007, « Entre histoire croisée et histoire dénationalisée. Le manuel franco-allemand d'histoire », in *Pédagogies de l'histoire*, 114, p. 151-162.

matière de mobilité des jeunes dans l'espace franco-allemand. Il s'apparente à une sorte de programme Erasmus franco-allemand, à ceci près qu'il s'adresse à tous les groupes de jeunes (pas seulement aux étudiants). En d'autres termes, il ne poursuit pas d'objectif extraordinaire. Il dispose d'ailleurs, en monnaie constante, d'environ trois fois moins de ressources que l'Office franco-allemand pour la jeunesse des premières années.

En 1963, en revanche, cette politique prit un caractère à la fois massif et ambitieux. Pendant dix ans (de 1963 à 1973), l'OFAJ essaya de faire se rencontrer un maximum de jeunes. L'objectif affiché était simple : toucher toute la nouvelle génération de Français et d'Allemands³. Quand ils comprirent que le volume des échanges ne dépasserait pas les 300 000 participants chaque année, les responsables de cette action publique se tournèrent vers un objectif à peine moins ambitieux : « réaliser la plus grande migration de peuples jamais organisée en temps de paix par des moyens et avec des intentions pacifiques »⁴.

Cet ouvrage s'interroge sur l'origine, le sens et les effets de cette politique de réconciliation par les rencontres de jeunes. Nous nous demanderons pourquoi cette action publique vit le jour à cette époque – en 1963 – et à cette échelle – franco-allemande – alors que la construction européenne était déjà bien engagée. Nous nous interrogerons également sur son efficacité du point de vue des objectifs affichés : déconstruire les préjugés des jeunes Français et Allemands, susciter un intérêt mutuel, contribuer au rapprochement entre les deux pays... Enfin, nous nous demanderons pourquoi cette idée relativement simple – promouvoir la paix en multipliant les contacts entre les êtres humains – n'a pas été reproduite ailleurs⁵.

Une politique (dés)enchantée

Plusieurs auteurs se sont intéressés, directement ou indirectement, à cette action publique. Ces spécialistes viennent de divers horizons disciplinaires et théoriques. On peut schématiquement les regrouper en deux grandes familles : les études de science politique qui adoptent,

³ Altmayer, F., 1968, « L'Office franco-allemand pour la jeunesse », in *L'Europe en formation*, numéro de mars.

⁴ Ce mot de Joseph Rován a commencé à circuler dès la création de l'Office. Voir : Rován, J., 1972, « Les relations franco-allemandes dans le domaine de la jeunesse et de la culture populaire (1945-1971) », in *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 4, p. 675-704, p. 701.

⁵ Des organismes formellement semblables ont vu le jour : l'Office franco-québécois pour la jeunesse, l'Office germano-polonais pour la jeunesse, etc. Aucun n'a cependant mis en œuvre une politique de socialisation de toute une génération comme celle étudiée dans cet ouvrage.

pour la plupart, une posture démythologisante et celles, dominantes dans l'historiographie des relations franco-allemandes, qui appréhendent au contraire l'OFAJ comme le « fleuron »⁶ de la réconciliation.

Dans la littérature de science politique, l'Office franco-allemand pour la jeunesse est souvent présenté comme un épiphénomène relevant, essentiellement, de la rhétorique politique. On retrouve par exemple cette idée dans l'étude séminale de G. Ziebura intitulée *Die deutsch-französischen Beziehungen seit 1945. Mythen und Realitäten*⁷ ou dans les travaux plus récents de C. Buffet sur les mythes des relations franco-allemandes⁸. Ces auteurs opposent généralement les « mythes » aux « réalités » et voient dans les premiers des stratagèmes inventés par les élites pour légitimer des choix controversés. Selon cette littérature, les principaux auteurs du traité de l'Élysée poursuivaient des objectifs de politique étrangère définis en termes de sécurité ou de puissance et auraient mis en avant ce discours sur la « réconciliation par la jeunesse » afin de légitimer leur rapprochement stratégique.

Ce récit des origines débouche la plupart du temps sur une évaluation prudente de l'importance de cette action publique. Pascal Vennesson a par exemple collecté différentes études sur les effets des séjours à l'étranger. Il est parvenu à la conclusion qu'ils « suscitent en proportion à peu près équivalente une réaffirmation du nationalisme et une allégeance plus grande envers son propre langage, sa culture et son peuple »⁹.

Cyril Buffet est parvenu à la même conclusion en ce qui concerne le volet symbolique de cette action publique. D'après lui, les discours sur la réconciliation par la jeunesse ou sur le « mythe » du couple franco-allemand constitueraient, au mieux, un symbolisme « creux »¹⁰. Ils contribueraient, à la marge, à la déconstruction des préjugés réciproques mais ne pèseraient guère sur la définition de la politique étrangère, notamment en ce qui concerne les questions de sécurité ou de défense :

Si le test de la confiance mutuelle et même de la volonté d'organiser une défense commune était appliqué, on se rendrait compte que la relation ne se

⁶ Defrance, C. et U. Pfeil, 2007, « Au service du rapprochement franco-allemand. Dialogue d'historiens de part et d'autre du Rhin », in G. Mink et L. Neumayer (dir.), *L'Europe et ses passés douloureux*, Paris, La Découverte, p. 91-103, p. 101.

⁷ Ziebura, G., 1970, *Die deutsch-französischen Beziehungen seit 1945. Mythen und Realitäten*, Pfullingen, G. Neske.

⁸ Buffet, C. et B. Hauser, 1998, *Haunted by History. Myths in International Relations*, Oxford, Bergham Books.

⁹ Smouts, M.-C., D. Battistella et P. Vennesson, 2006, *Dictionnaire des relations internationales : approches, concepts, doctrines*, Paris, Dalloz, p. 409.

¹⁰ Buffet, C. et B. Hauser, 1998, *op. cit.*, p. 202.

pare que de symbolisme : alors que les éléments lourds de la concertation sur le nucléaire opérationnel et doctrinal sont conçus avec le Royaume Uni ou même avec les USA, les relations franco-allemandes dans le domaine de la défense tournent autour de parades symboliques et de la création de gentilles brigades communes qui sont inutiles du point de vue opérationnel et même amputées de leur symbolique avec la fin de la conscription en France¹¹.

Cette approche est parfois qualifiée de « réaliste » – au sens de la théorie réaliste des relations internationales – car elle postule que les États sont les principaux acteurs des relations internationales et que ceux-ci restent déterminés, en dernière instance, par des raisonnements en termes de sécurité ou de puissance.

Cette littérature présente l'intérêt d'adosser ses analyses à une solide problématisation. En effet, ses auteurs utilisent des outils théoriques pour faire parler leur matériau empirique, à commencer par les récits des témoins. Comme le remarque Sandrine Lefranc, cette posture est d'autant plus importante, dans le cas des politiques de réconciliation, que celles-ci sont constamment « enchantées par les acteurs »¹². Or il importe de relever que tous les auteurs ne pratiquent pas cette mise à distance des catégories indigènes.

En effet, des historiens des relations franco-allemandes ont proposé une toute autre lecture de l'origine, du sens et des effets de l'Office franco-allemand pour la jeunesse. À la suite de Henri Ménudier¹³, Hans Manfred Bock et Ulrich Pfeil se sont par exemple intéressés à la construction historique de cette action publique en se focalisant sur les « organisations privées de rapprochement et d'échanges en RFA et en France qui contribuèrent au 'changement de climat' dans les deux sociétés entre 1945 et 1963 »¹⁴. Selon cette grille de lecture, l'OFAJ serait le produit d'une histoire culturelle portée par les hommes et les femmes qui s'engagèrent après 1945 pour le rapprochement entre les deux pays¹⁵.

¹¹ *Idem*, p. 203.

¹² Lefranc, S., 2006, « Introduction. Créer du lien social », *Après le conflit, la réconciliation ? Actes révisés des journées d'études organisées les 12 et 13 décembre 2005 par l'Institut des sciences sociales du politique, l'Université de Paris X et ENS Cachan*, Paris, M. Houliard, p. 7-26, p. 8.

¹³ Ménudier, H., 1988, *L'Office franco-allemand pour la Jeunesse. Une contribution exemplaire à l'unité de l'Europe*, Paris, Armand Colin.

¹⁴ Bock, H. M. et U. Pfeil, 2005, « Les acteurs culturels et la coopération franco-allemande : formes, objectifs, influences », in C. Defrance et U. Pfeil (dir.), *Le traité de l'Élysée et les relations franco-allemandes. 1945-1963-2003*, Paris, CNRS Éditions, p. 193-209, p. 203.

¹⁵ Ce récit des origines est d'abord apparu sous la plume d'anciens membres du Conseil d'administration de l'OFAJ comme A. Grosser, J. Rovan et H. Ménudier. Voir : Grosser,

L'argument général est que ces animateurs du dialogue culturel franco-allemand des années 1945-1963 auraient contribué à l'évolution des mentalités « conduisant les gouvernements des deux pays à envisager la création de l'OFAJ dans le traité de l'Élysée »¹⁶.

Ce récit des origines débouche généralement sur une évaluation positive de la politique en question. Pour H. Ménudier par exemple, l'Office franco-allemand pour la jeunesse constituerait une « contribution exemplaire à l'unité de l'Europe »¹⁷. C. Defrance et U. Pfeil expliquent pour leur part que l'OFAJ constitue le « fleuron (...) d'un 'modèle' de réconciliation réussie entre deux anciens 'ennemis héréditaires' »¹⁸. Les partisans de cette approche mettent en avant un chiffre pour étayer leur thèse : en cinquante ans, l'Office franco-allemand pour la jeunesse a permis la rencontre de plus de sept millions de jeunes. Ils suggèrent par ailleurs que l'OFAJ aurait servi de « modèle » pour d'autres programmes de coopération culturelle, notamment au niveau européen.

Cette littérature a le mérite d'éclairer des points aveugles de l'approche réaliste. Ses partisans ont raison de souligner que les États ne sont pas les seuls acteurs des relations internationales, qu'ils ne doivent pas être appréhendés comme des blocs homogènes et que leurs intérêts ne sont pas dictés par une logique intemporelle. Par ailleurs, il est pertinent de souligner le rôle joué par les militants du rapprochement franco-allemand. Enfin, cette littérature fournit des indications intéressantes sur les programmes concrets développés par l'Office franco-allemand pour la jeunesse¹⁹.

Ceci étant, cette approche présente les mêmes défauts que ce qu'Yves Deloye a appelé l'historiographie « hagiographique » de la construction européenne. À travers cette expression, cet auteur désigne cette littérature qui reprend à son compte les mythes des origines produits par les institutions européennes et insiste sur « la capacité des 'Pères fondateurs' à changer le cours de l'histoire de notre continent »²⁰. Comme le remarque Henry Rouso, la perspective est biaisée par le fait que « l'Europe y est

A., 1970, *L'Allemagne de notre temps*, Paris, Fayard ; Rovan, J., 1972, « L'Office franco-allemand pour la jeunesse », in *Revue d'Allemagne*, 3 ; Ménudier, H., 1988, *op. cit.*

¹⁶ Bock, H. M. et U. Pfeil, 2005, *op. cit.*, p. 203.

¹⁷ Ménudier, H., 1988, *op. cit.*

¹⁸ Defrance, C. et U. Pfeil, 2007, *op. cit.*, p. 101.

¹⁹ Voir par exemple : Defrance, C., G. Krebs, U. Pfeil et H. M. Bock, 2008, *Les jeunes dans les relations franco-allemandes. L'Office franco-allemand pour la jeunesse (1963-2008)*, Paris, Sorbonne nouvelle (OFAJ).

²⁰ Deloye, Y., 2006, « Introduction : éléments pour une approche socio-historique de la construction européenne », in *Politique Européenne*, 18, p. 5-15, p. 8.

à la fois l'objet scientifique principal de la recherche, la source de financement privilégiée et parfois le destinataire des résultats dans l'optique d'une amélioration des politiques publiques européennes »²¹.

Les discours présentant l'OFAJ comme le « fleuron de la réconciliation » ou comme une « contribution exemplaire à l'unité de l'Europe » participent de ce genre littéraire. Ils ne posent guère problème quand ils se présentent pour ce qu'ils sont, à savoir des discours de communication institutionnelle²². Il importe cependant d'être conscient qu'ils sont parfois factuellement faux. C'est notamment le cas quand l'historiographie hagiographique des relations franco-allemandes attribue de faux brevets de résistance à la plupart des « pionniers » de la réconciliation. Nous croiserons par exemple plus loin l'exemple de Jean du Rivau, un ancien aumônier des Chantiers de jeunesse (1940-1944) qui créa plusieurs associations d'échanges culturels après la guerre. Sous la plume de C. Defrance et U. Pfeil, celui-ci devient un résistant de la première heure et un ancien « déporté à Mauthausen et à Dachau »²³, ce qu'il n'a jamais été. De même, nous déconstruirons plus loin le mythe selon lequel l'OFAJ aurait servi de modèle pour les politiques européennes de jeunesse. L'OFAJ

²¹ Rouso, H., 2009, « Les dilemmes d'une mémoire européenne », in C. Delacroix, F. Dosse et P. Garcia (dir.), *Historicités*, Paris, La Découverte, p. 203-221. Ce mélange entre les registres diplomatiques et scientifiques a pris une forme éclatante lors des commémorations du cinquantième anniversaire du traité de l'Élysée. Voir par exemple : Seidendorf, S., 2013, *Le modèle franco-allemand : les clés d'une paix perpétuelle ? Analyse des mécanismes de coopération (préface Erwin Teufel ; postface Alfred Grosser)*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion ; Calmes-Brunet, S., 2014, *Le Traité de l'Élysée : le socle d'une coopération exemplaire 50 ans après : colloque, Rouen, 27-28 juin 2013, Hanovre 8 novembre 2013 (Préface de Laurent Fabius ; propos introductif par Alfred Grosser)*, Paris, Société de législation comparée.

²² Voir à ce propos les remarques de Gilbert Casaus sur l'ouvrage publié par l'OFAJ à l'occasion de son quarantième anniversaire dans : Casaus, G., 2003, « Le quarantième anniversaire de l'OFAJ », in *Documents, revue des questions allemandes*, 3. L'ouvrage en question est : Bock, H. M., 2003, *Deutsch-französische Begegnung und europäischer Bürgersinn*, Opladen, Leske, OFAJ. Il a été publié en français sous une forme remaniée : Defrance, C., G. Krebs, U. Pfeil et H. M. Bock, 2008, *op. cit.*

²³ Defrance, C. et U. Pfeil, 2005, « Le traité de l'Élysée et les relations franco-allemandes », in C. Defrance et U. Pfeil (dir.), *Le traité de l'Élysée et les relations franco-allemandes. 1945-1963-2003*, Paris, CNRS éditions, p. 7-41, p. 30. Les auteurs l'ont probablement confondu avec le père (jésuite) Michel Riquet, un proche de Jean du Rivau qui participa effectivement à la Résistance et fut déporté à ce titre à Mauthausen et Dachau. L'attribution de faux brevets de résistance aux personnes qui s'engagèrent après 1945 pour le rapprochement entre les deux pays date de l'immédiat après-guerre. Il s'agissait alors d'un choix tactique pour ne pas se voir accusé de prolonger l'esprit de collaboration. Voir à ce propos : Strickmann, M., 2004, *L'Allemagne nouvelle contre l'Allemagne éternelle. Die französische Intellektuellen und die deutsch-französische Verständigung 1944-1950.*, Frankfurt am Main, PeterLang, p. 124.

a au contraire freiné le développement de ces politiques. La direction de l'Office a construit ce discours de communication à une époque où elle était critiquée à ce propos.

Bien que très différentes du point de vue théorique, les deux catégories d'études présentées ci-dessus se retrouvent sur un point : elles recherchent la nature première ou l'essence de cette action publique. Les uns mettent l'accent sur les forces froides de la *Realpolitik*, les autres sur l'idéalisme des militants (privés) du rapprochement. Dans les deux cas, il s'agit de déterminer le principe originel de cette politique de réconciliation par la jeunesse.

L'argument central développé dans ce livre est que la politique mise en place en 1963 est une action publique comme les autres. Elle n'est ni le fruit d'un calcul fondé sur des intérêts immuables, ni la conséquence de l'engagement précoce de « pionniers de la réconciliation ». Elle est le fruit d'interactions entre ces deux problématisations et de nombreuses autres. Dès lors, l'analyse ne consiste pas à évaluer quelle logique immanente l'a emporté mais à retracer les options validées, celles qu'on a abandonnées au fil de cette « lutte discursive »²⁴, ainsi que les synthèses partielles ou « traductions »²⁵. Pour ce faire, nous nous appuyons sur une grille de lecture inspirée des travaux de Michel Foucault.

Pour une « histoire effective » de cette action publique

L'œuvre de M. Foucault a fait l'objet d'un regain d'intérêt ces dernières années dans le champ des travaux sur l'action publique²⁶. Elle invite à appréhender l'action publique comme un « discours » ou un ensemble « d'énoncés » dont on peut retracer la généalogie, le sens et les effets.

Cette approche centrée sur le « discours » a donné lieu à de nombreuses équivoques. En effet, la notion foucauldienne de « discours » a un sens différent du sens commun. Elle désigne autant des actes discursifs au sens courant du terme (une déclaration, une parole, un article, etc.) que des actions concrètes ou des dispositifs porteurs de sens. En d'autres termes, la notion de discours est entendue dans un sens métaphorique.

²⁴ Sur cette notion, voir : Fischer, F. et H. Gottweis, 2012, « Introduction », in F. Fischer et H. Gottweis (dir.), *The Argumentative Turn re-visited. Public Policy as communicative practice*, Duke University Press., p. 1-27, p. 7.

²⁵ Lascoumes, P., 2004, « Traduction », in L. Bousaguet, S. Jacquot et P. Ravinet (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de la FNSP, p. 437-443.

²⁶ Laborier, P. et D. Trom, 2003, « Introduction », in P. Laborier et D. Trom (dir.), *Historicités de l'action publique*, Paris, PUF, p. 5-22 ; Lascoumes, P. et P. Le Galès, 2004, « L'action publique saisie par ses instruments », in P. Lascoumes et P. Le Galès (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Science Po, p. 11-46.

Paul Veyne a bien résumé les choses en notant que le discours « est cette partie invisible, cette pensée impensée où se singularise chaque événement de l'histoire »²⁷. Foucault a explicité cette métaphore dans *L'Archéologie du savoir*. La métaphore oppose le « discours » – support de la réalité historique existante et composé par un nombre fini d'énoncés – à la « langue », entendue comme le médium permettant la construction d'un nombre infini de réalités ou d'énoncés :

Une langue constitue toujours un système pour des énoncés possibles : c'est un ensemble fini de règles qui autorise un nombre infini de performances. Le champ des événements discursifs en revanche est l'ensemble toujours fini et actuellement limité des seules séquences linguistiques qui ont été formulées ; elles peuvent bien être innombrables, elles peuvent bien, par leur masse, dépasser toute capacité d'enregistrement, de mémoire ou de lecture : elles constituent cependant un ensemble fini²⁸.

En d'autres termes, le discours sur la réconciliation par la jeunesse des années 1960 regroupe à la fois les entreprises de mise en sens explicite de cette action publique – comme l'affirmation utopique selon laquelle l'OFAJ réaliserait la « plus grande migration de peuples de l'histoire » – que les pratiques concrètes associées à celles-ci : le budget de 40 Millions de DM, l'administration en charge de ce fonds, les rencontres de jeunes, etc.

Cette approche permet d'opérer un triple décentrement par rapport aux travaux présentés plus haut. Elle invite à comprendre la signification du discours sur la réconciliation par la jeunesse en retraçant sa généalogie (1), son caractère événementiel (2) et son historicité (3).

La généalogie (1). Foucault définit l'approche généalogique comme une manière de rendre compte de « 'l'histoire effective' par opposition à une « tradition de l'histoire (théologique ou rationaliste) qui tend à dissoudre l'événement singulier dans une continuité idéale – mouvement téléologique ou enchaînement naturel »²⁹. Cette approche pousse à son paroxysme le postulat anti-essentialiste selon lequel il n'existe pas « d'origine secrète – si secrète et si originaire qu'on ne peut jamais la ressaisir tout à fait en elle-même »³⁰.

En l'occurrence, cette approche permet de comprendre que la politique de réconciliation par la jeunesse instituée en 1963 ne reflète pas

²⁷ Veyne, P., 2008, *Foucault, sa pensée, sa personne*, Paris, Albin Michel, p. 30.

²⁸ Foucault, M., 1969, *Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, p. 41.

²⁹ Chartier, R., 1998, « La chimère de l'origine. Foucault, les Lumières et la Révolution Française », in R. Chartier (dir.), *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris, Albin Michel, p. 132-160, p. 136.

³⁰ Foucault, M., 1969, *op. cit.*, p. 38.

le projet intellectuel d'un groupe particulier. Au moment de la signature du traité de l'Élysée, par exemple, elle intéressa des acteurs aux intérêts très dissemblables : un président français souhaitant légitimer une alliance controversée, un chancelier allemand désireux de parachever sa carrière politique par un geste remarquable, un groupe de fonctionnaires inquiets de l'influence de la RDA sur la jeunesse française (pour ne citer que quelques exemples). Dès lors, la question pertinente n'est pas « qui a lancé cette politique et quelles étaient ses intentions » (stratégiques, morales, etc.) mais plutôt : comment expliquer l'émergence de ce « champ de possibilités stratégiques »³¹ ? L'approche généalogique invite à retracer le processus de naturalisation du « régime de savoir » (M. Foucault) qui a rendu ces raisonnements possibles.

On découvre alors que ce régime de savoir s'est constitué par « sédimentation » (M. Foucault) ou « épigénèse » (P. Veyne) d'épisodes aussi disparates que l'internationalisme juvénile de la fin du XIX^e siècle, le pacifisme éthique des années 1920, l'instrumentalisation par les nazis du thème de la « réconciliation par la jeunesse », le projet de rééduquer les jeunes Allemands après l'épisode du nazisme (1945-1949), etc. Pour reprendre une image chère à Foucault, ces événements se sont « déposés lentement » pour construire un monde dans lequel les « énoncés » sur la réconciliation franco-allemande par la jeunesse – les discours idéalistes, le dispositif concret des rencontres de jeunes, la foi dans les capacités de la jeunesse à se dépandre ses préjugés, etc. – devinrent peu à peu prononçables, audibles puis naturels. Les acteurs qui instituèrent l'OFAJ en 1963 n'avaient pas forcément en mémoire tous ces épisodes. Ils vivaient cependant dans un monde dont « l'implicite » est issu de toutes ces pratiques³².

Par ailleurs, cette approche généalogique permet d'introduire une perspective critique en mettant en évidence les « possibles non-institutionnalisés »³³ – c'est-à-dire les options marginalisées par cette lutte discursive. Nous montrerons par exemple que la Seconde guerre mondiale conduisit à la marginalisation d'une tradition qui avait pendant longtemps tenu le haut du pavé : l'internationalisme antimilitariste centré sur la jeunesse. Cette tradition consistait à enseigner aux jeunes des techniques concrètes pour empêcher la guerre : grève générale, objection de conscience, refus de tirer, etc. Cette tradition disparut au milieu du XX^e siècle. Il n'en fut donc jamais question à l'OFAJ.

³¹ Chartier, R., 1998, *op. cit.*, p. 139.

³² Veyne, P., 2008, *op. cit.*, p. 30.

³³ Payre, R., 2002, « Un possible non institutionnalisé. Socio-histoire de la “science communale” (1900-1950) », in Y. Déloye et B. Voutat (dir.), *Faire de la science politique : pour une analyse socio-historique du politique*, Paris, Belin.

Enfin, l'approche généalogique permet de dévoiler les tensions entre les problématisations victorieuses. Nous montrerons par exemple que le discours qui a donné sens à l'OFAJ s'est constitué dans une hésitation entre deux conceptions du pacifisme de jeunesse. La première envisage le pacifisme sur le mode éducatif et la jeunesse en tant que « génération ». Selon cette vision du monde, les jeunes ne perçoivent pas la réalité de manière adéquate. Ils sont par exemple réputés être animés de préjugés négatifs par rapport aux autres pays. Les rencontres de jeunes sont alors perçues comme un moyen permettant de déconstruire ces préjugés.

La deuxième conception du pacifisme de jeunesse appréhende le pacifisme sur le mode symbolique³⁴ et la jeunesse comme un « âge de la vie »³⁵. Les jeunes sont alors réputés être naturellement « ouverts sur le monde » ou « disposés aux bons sentiments ». Selon cette approche, le pacifisme de jeunesse ne consiste pas à travailler les représentations des jeunes mais à inviter les populations à prendre exemple sur ces jeunes déjà réconciliés.

Ces deux répertoires d'action se fondant sur des conceptions opposées de la jeunesse, leur combinaison aboutit à des énoncés logiquement contradictoires, comme quand le président de la République Fédérale Allemande assigna à l'OFAJ l'objectif de faire évoluer les mentalités des jeunes (autrement dit de se réconcilier) tout en affirmant que ceux-ci « se rencontrent sans préjugés et amicalement »³⁶ (suggérant qu'ils sont déjà réconciliés). En hésitant entre ses vocations symboliques et éducatives, l'OFAJ a parfois brouillé son message et compliqué la tâche de ses pédagogues.

L'évènement (2) Deuxièmement, cette approche centrée sur la construction sociale du discours permet de comprendre le caractère événementiel de la politique en question. En effet, la littérature existante appréhende cette action publique comme un bloc mettant en œuvre un principe originel (la *Realpolitik* ou la morale). Nous distinguerons au contraire dans la suite de ce livre deux phases. La première, qui débute avec le traité de l'Élysée et s'achève dix ans plus tard, s'apparente, en première analyse,

³⁴ Sur l'importance des symboles en politique, voir notamment : Burdeau, G., 1979, *La politique au pays des merveilles*, Paris, PUF ; Edelman, M., 1985 (1967), *The Symbolic Uses of Politics*, Urbana, Chicago, University Press of Illinois ; Girardet, R., 1986, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil ; Agulhon, M., 1989, *Marianne au pouvoir. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914*, Paris, Flammarion.

³⁵ Sur les conceptions de la jeunesse comme « âge de la vie » ou comme « génération », voir : Mauger, G., 1986, « Formes et fonction des discours sociaux sur la jeunesse », in M. Perrot (dir.), *Les jeunes et les autres*, Vaucresson, CRIV, p. 85-93, p. 92.

³⁶ OFAJ – « Extraits des allocutions du président Heinemann et du président Pompidou » – In : *OFAJ Informations*, 1971

à une sorte d'âge d'or. Au cours de cette période, l'OFAJ subventionna la rencontre d'environ 300 000 jeunes chaque année dans le but – affiché et effectivement poursuivi – de socialiser toute une nouvelle génération. À partir de 1973, en revanche, l'OFAJ abandonna ce principe d'action des échanges de masse. Depuis cette date, il s'efforce, plus modestement, de répondre à la demande sociale en matière de séjours des jeunes Français et Allemands dans l'autre pays. La deuxième partie de ce livre porte donc exclusivement sur le « premier OFAJ » (1963-1973). Elle cherche à comprendre la genèse de cette politique volontariste et utopique de mise en relation de tous les jeunes Français et Allemands.

L'explication avancée dans ce livre met en avant un phénomène spectaculaire d'agrégation d'intérêts. Au cours des années précédentes (1871-1962), le projet de socialisation des jeunes à la cause de la paix avait intéressé divers groupes d'acteurs de manière désynchronisée. En 1963, en revanche, plusieurs acteurs s'intéressèrent simultanément à cette idée : de Gaulle et Adenauer, des fonctionnaires des ministères des Affaires étrangères, des fonctionnaires des ministères en charge des questions de jeunesse, etc. Ces acteurs politico-administratifs poursuivaient des objectifs très différents. Ils s'accordèrent sur des éléments concrets – créer un organisme franco-allemand chargé d'encourager les rencontres de jeunes, le doter d'un budget substantiel, etc. – avant de construire le récit associé à ces pratiques.

Ce point signifie que la politique d'échanges de masse des années 1963-1973 n'est pas seulement une réponse logique au problème énoncé par le traité de l'Élysée : comment ancrer la réconciliation dans les esprits ? Cette politique possède aussi une infrastructure moins enchantée : la coordination pragmatique d'acteurs poursuivant des objectifs hétérogènes et, parfois, peu avouables. Le caractère absolument contingent de cette coordination explique des dimensions importantes de cette action publique : son caractère anachronique³⁷, le choix d'une approche quantitative, le fait que cette expérience ne fut jamais reproduite ailleurs, etc.

L'histoire (3) Troisièmement, la démarche foucaldienne permet d'historiciser l'étude de la politique de réconciliation par la jeunesse. En effet, la lutte discursive évoquée plus haut reprit son cours après quelques années. La synthèse de l'année 1963 s'effondra au début des années 1970 sous l'effet de la « crise » de Mai 1968, de la publication d'évaluations suggérant que la politique de l'OFAJ n'avait pas d'effet positif sur les

³⁷ De nombreux acteurs qui avaient milité, au lendemain de la Seconde guerre mondiale, pour le rapprochement franco-allemand se trouvèrent à l'étroit, en 1963, dans le cadre binational proposé par l'OFAJ. Ils espéraient alors la création d'un office européen pour la jeunesse. Voir le chapitre 8.

mentalités et de l'arrivée d'une nouvelle génération d'artisans du rapprochement franco-allemand. Cette crise paradigmatique aboutit à la révision du système de croyances initial dans plusieurs directions. Nous les exposons dans la troisième partie de ce livre.

Origines de cet ouvrage

Un livre est toujours le fruit d'une petite cuisine singulière. Celui-ci est une version remaniée de notre thèse de doctorat. Le manuscrit a été raccourci afin de se conformer au « format livre ». Sur le fond, nous avons modifié l'argumentation sur deux points. Le premier concerne l'élargissement du cadre chronologique. Alors que la thèse faisait débiter l'histoire lors de la Seconde guerre mondiale, le présent ouvrage retrace la généalogie de cette action publique depuis 1871. Ce choix fut dicté par une réévaluation de l'importance des épisodes précédents – le pacifisme des années 1871-1914, le traumatisme de la Première guerre mondiale, la période complexe de l'entre-deux-guerres, etc. – dans la construction du répertoire d'action à l'origine de l'OFAJ.

Le second changement concerne la perspective théorique. M. Foucault n'apparaissait que de manière épisodique dans la thèse. Il constitue le point d'ancrage théorique principal de ce livre. La lecture approfondie de Foucault nous a permis de simplifier l'argumentation en synthétisant les trois traditions théoriques qui sous-tendaient la thèse : la sociologie historique des relations internationales³⁸, les approches constructivistes de l'analyse des politiques publiques (l'approche « cognitive »³⁹ principalement) et l'histoire de la mémoire collective⁴⁰. La démarche foucauldienne a permis d'embrasser ces trois perspectives théoriques dans un même questionnement sur la construction historique de la réalité sociale.

Compte tenu du caractère foisonnant de l'œuvre de M. Foucault, il est peut-être utile de préciser quels textes ont structuré la grille de lecture. Nous nous sommes surtout inspiré du Foucault généalogiste (qu'on

³⁸ Hobden, S. et J. M. Hobson, 2002, *Historical Sociology of International Relations*, Cambridge, Cambridge University Press.

³⁹ Muller, P., 2000, « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique », in *Revue française de science politique*, 50 (2), p. 189-207 ; Surel, Y., 2004, « Approche cognitive », in L. Boussaguet, S. Jacquot et P. Ravinet (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Science Po, p. 80-87.

⁴⁰ Au sens de H. Rousso : Rousso, H., 1991, « Pour une histoire de la mémoire collective », in D. Peschanski, M. Pollak et H. Rousso (dir.), *Histoire politique et sciences sociales*, Paris, Éditions Complexe, p. 243-264.

appelle parfois le « dernier Foucault »). Celui-ci apparaît de manière systématique dans un texte intitulé « Nietzsche, la généalogie, l'histoire »⁴¹.

Ce point signifie que nous ne reprendrons pas à notre compte la critique adressée par Foucault à l'encontre de l'herméneutique à savoir l'idée, martelée dans *L'Archéologie du savoir*, selon laquelle on n'aurait pas accès à ce que les gens pensent mais seulement à ce qu'ils disent ou font⁴². Comme le remarque G. Deleuze, il existe un « positivisme » ou un « pragmatisme » foucauldien consistant à postuler qu'« il n'y a que des pratiques, ou des positivités, constitutives du savoir : pratiques discursives d'énoncés, pratiques non-discursives de visibilité »⁴³. Ce parti pris est intéressant quand il invite à prendre en compte le rôle des dispositifs concrets, des instruments ou des « technologies de gouvernement »⁴⁴. Il n'invalide cependant pas le projet de compréhension par interprétation⁴⁵ des croyances, des mythes et de ce que R. Barthes appelait les significations « au second degré »⁴⁶. Pour prendre un exemple très simple, quand le ministre de la jeunesse déclarait que les rencontres de l'OFAJ préparaient la « fusion des deux pays »⁴⁷, il ne voulait pas dire que la France et l'Allemagne allaient effectivement fusionner. Il voulait cependant bien dire quelque chose. Nous montrerons qu'il voulait même dire quelque chose de très important⁴⁸.

De même, nous ne reprendrons pas à notre compte l'idée selon laquelle l'approche foucauldienne ne serait pas soluble dans une démarche sociologique, c'est-à-dire une démarche attentive aux interactions entre les êtres humains⁴⁹. S'il est vrai que Foucault a plutôt écrit une histoire des forces anonymes, il est évident que les êtres humains sont les seuls véritables auteurs de la construction sociale et historique de la réalité. À l'instar de

⁴¹ Foucault, M., 2001 (1994), « Nietzsche la généalogie et l'histoire », *Dits et écrits. I. 1954-1975*, Paris, Gallimard, p. 1006-1024.

⁴² Foucault, M., 1969, *op. cit.*, p. 182.

⁴³ Deleuze, G., 2004 (1986), *Foucault*, Paris, p. 59.

⁴⁴ Lascoumes, P. et P. Le Galès, 2004, *op. cit.*

⁴⁵ Au sens wébérien de « deutend verstehen » : Weber, M., 1995, *Économie et société*, Paris, Plon, p. 28.

⁴⁶ Barthes, R., 1957, *Mythologies*, Paris, Seuil, p. 197.

⁴⁷ Comiti, J., 1970, « Les jeunes de France et d'Allemagne veulent aboutir à la fusion des deux pays », in *La nouvelle république de Centre-Ouest*.

⁴⁸ Sur les raisons qui ont poussé Foucault à négliger l'importance de l'imaginaire, voir : Masse, A., 2001, « Comment penser l'autonomie des discours? Un moyen : le concept d'imaginaire hégémonique », in *Revue du MAUSS*, 17, p. 355-375.

⁴⁹ Fabiani, J.-L., 2004, « La sociologie historique face à l'archéologie du savoir », in *Le Portique*, 13-14, p. 1.

nombreux auteurs d'inspiration foucaldienne⁵⁰, nous proposerons donc une histoire plus incarnée que celles présentées par le philosophe.

Enfin, nous sommes d'accord avec P. Veyne quand il écrit que la démarche foucaldienne n'est pas fondamentalement différente, quoi qu'en dise Foucault lui-même⁵¹, de celle du bon historien ou de la bonne historienne⁵². La démarche généalogique conduit simplement à radicaliser le postulat sur le caractère historiquement contingent et accidentel de la réalité historique. Foucault exprime cette idée de manière limpide quand il énonce que sa méthode consiste à :

Repérer les accidents, les infimes déviations – ou au contraire les retournements complets – les erreurs, les fautes d'appréciation, les mauvais calculs qui ont donné naissance à ce qui existe et vaut pour nous ; c'est découvrir qu'à la racine de ce que nous connaissons et de ce que nous sommes il n'y a point la vérité et l'être, mais l'extériorité de l'accident⁵³.

Les critiques formulées par Foucault à l'égard des historiens doivent être comprises dans le contexte polémique de l'époque. Foucault avait en ligne de mire une historiographie (marxiste et diplomatique notamment) pétrie de philosophie de l'histoire. Il ne formulerait probablement pas ses critiques dans les mêmes termes aujourd'hui.

En ce qui concerne les sources, cet ouvrage s'appuie sur deux matériaux de première main : les archives (archives gouvernementales françaises et allemandes, archives de l'OFAJ et archives de diverses organisations privées) et les entretiens avec des témoins (soixante-quinze entretiens). On trouvera la liste de toutes ces sources en annexe.

Enfin, l'argumentation suit un fil chronologique articulé autour des trois moments identifiés plus haut : la généalogie (1871-1962), l'événement (1963-1973) et l'histoire (de 1973 à nos jours).

⁵⁰ E. Said a par exemple proposé une généalogie foucaldienne de l'orientalisme tout en montrant le rôle particulier joué par divers écrivains et artistes. Voir à ce propos ses commentaires dans : Said, E. W., 1979, *Orientalism*, New York, Vintage Book, p. 23.

⁵¹ Foucault, M., 2001 (1994), *op. cit.*, p. 1015.

⁵² Veyne, P., 2008, *op. cit.*, p. 35.

⁵³ Foucault, M., 2001 (1994), *op. cit.*, p. 1009.